Les dossiers de : Évaluons les évaluations...

SINGULIERS pluriel

Le dispositif d'évaluations « bilan » en CE1 et CM2 a été décidé en 2007 par Xavier Darcos.
Le ministre présentait ces évaluations comme un moyen *« de connaître et de faire connaître quels sont les acquis des écoliers français à des moments clefs de leur scolarité, notamment par rapport aux pays comparables.*
Elles seront construites à partir des connaissances et des compétences légitimement attendues à ces niveaux de la scolarité…
Elles seront menées au milieu de l'année scolaire afin que les professeurs des écoles aient le temps nécessaire pour organiser leur enseignement.
Leurs constats seront rendus publics et permettront d'apprécier l'évolution de la réussite du système éducatif…
Le niveau obtenu lors de ces évaluations mais surtout les progrès accomplis par les élèves et mesurés par ces évaluations constitueront le véritable indice de réussite de la politique scolaire ».
En même temps était annoncé que *« l'évaluation des professeurs des écoles doit être redéfinie : pour ne plus s'attacher seulement à la méthode pédagogique de l'enseignant mais intégrer les progrès des élèves ».*

Le président de la république lors de la présentation du projet de nouveaux programmes, début février 2008 à Périgueux, déclarait que les évaluations CE1 et CM2, *« deviendront un outil de mesure incontestable des résultats des écoles »*, elles permettront un *« pilotage du système par les résultats ».*

Bref, le cadre est posé : l'école serait une marchandise comme une autre, il faudrait que les « clients/parents » puissent choisir « objectivement » …

Ces nouvelles évaluations sont le point d'orgue des contre-réformes engagées par le gouvernement. Puisque la pédagogie est abandonnée, c'est l'évaluation qui est appelée à piloter le système éducatif. A l'image de ce qu'ont fait de nombreux pays développés, ce pilotage par les performances implique une mise en concurrence des établissements, susceptible, dans l'esprit de leurs promoteurs, d'améliorer la situation des établissements.

Sauf que…

Là où il a été mis en place (Californie, Grande-Bretagne), ce « pilotage » a débouché sur la généralisation du bachotage. Comme les maîtres sont tentés de préparer intensivement leurs élèves à la surface des épreuves, ils sont conduits à négliger les acquisitions en profondeur, les vrais « fondamentaux ».
On y constate la multiplication des fraudes, certaines écoles truquant les résultats transmis à l'administration. Au grand étonnement des responsables politiques qui ont voulu appliquer à l'école ce « pilotage par les résultats » en vogue dans le privé… celui-ci a abouti à une baisse des performances réelles de l'ensemble des élèves !
123 écoles californiennes auraient été prises en flagrant délit de triche aux tests nationaux, rapporte le San Francisco Chronicle qui en donne la liste.
Ici l'enseignant par des mimiques guide le choix des élèves dans le QCM. Là les élèves recopient les réponses corrigées en classe. Ailleurs les professeurs changent subitement de programme dès qu'ils connaissent celui des tests…
C'est le fruit des pressions exercées sur les écoles. Les parents utilisent les indicateurs pour choisir leur école. Les agents immobiliers pour vendre les maisons.
A cela s'ajoutent les subventions fédérales qui dépendent directement des résultats des établissements selon la loi No Child Left Behind.

Pour le National Union of Teachers, un syndicat britannique d'enseignants, la coupe est pleine. Il dénonce la multiplication des tests et l'irruption de l'Etat, avec ses exigences de résultats, est perçue douloureusement. *« Les écoles ont été réduites à l'état d'usines à produire des tests et des examens. Mais les scores ne sont pas le produit de l'éducation comme les autos ou les barils de pétrole le sont pour l'industrie. Les écoles sont là pour le bénéfice des enfants ».*

Dans un rapport, le Cidree, un organisme qui relie des représentants des systèmes éducatifs européens, estime que les professeurs, sous la pression des tests, tendent à réduire leur programme. *« Les écoles adaptent leurs cours aux sujets des tests. Les enseignants passent un temps disproportionné à enseigner pour les tests… L'évolution finale c'est enseigner le test ».*

Luc Mamin

j'évalue, tu évalues, il elle on ...

Le point de vue de André Ouzoulias

Professeur à l'IUFM de Versailles

« Comparateur d'écoles », ce dispositif établira un classement qui, avec la fin de la carte scolaire, transformera le réseau des établissements en un vaste marché et les parents en consommateurs. Il installera les écoles dans une relation de concurrence plutôt que de coopération.

Les maîtres seront constamment soumis à la pression des familles et des élus locaux qui deviendront les vrais prescripteurs pédagogiques. L'école publique, qui aurait besoin de plus de sérénité, deviendra le champ clos de conflits entre groupes de parents adhérant à des conceptions éducatives différentes. La porte sera alors grande ouverte au communautarisme et la laïcité sera vite submergée.

Quant à la façon dont tel maire ou tel groupe politique local utilisera ces résultats, il n'est pas difficile de l'anticiper si l'on se remémore les appels au lynchage de certains enseignants par des groupes comme SOS Éducation, lors de la polémique sur la lecture au CP.

Il faut bien voir aussi qu'avant même la généralisation de ce dispositif à toute la scolarité primaire, les résultats pourraient servir à l'évaluation des équipes d'enseignants par leur hiérarchie et au calcul du « salaire au mérite » qu'appellent de leurs voeux des personnalités proches du gouvernement. Ils pourraient servir également au recrutement des maîtres « superviseurs » chargés d'encadrer le « compagnonnage » que le ministère dit vouloir établir en remplacement de la formation actuelle organisée par les IUFM.
En fait, toute l'école risque d'être gouvernée par la réussite à des exercices dont la pertinence ne sera pas discutable puisqu'elle relèvera d'une norme administrative.
C'est l'idée même d'évaluations au service des apprentissages et de l'amélioration du service public d'éducation qui sera discréditée.
Avec ce « pilotage par les résultats », nos gouvernants auront alors établi une « pédagogie » officielle dont le principe ultime est hélas celui du dressage : la fin justifie les moyens.
Les élèves eux-mêmes, au lieu de se mobiliser de façon désintéressée sur les enjeux intellectuels, émotionnels et humains de la culture scientifique, littéraire, artistique et technique, travailleront dès l'école élémentaire en vue d'un mobile unique : l'attente de bonnes

Le point de vue de Rémi Brissiaud

Spécialiste de la didactique des mathématiques.

Nous connaissons aujourd'hui le contenu des épreuves d'évaluation CM2. Il convient tout d'abord de remarquer que les deux problèmes majeurs que pose ce dispositif sont indépendants de son contenu : d'une part le projet de rendre public les résultats aura pour conséquence une mise en concurrence des écoles, d'autre part la rétribution des seuls maîtres de CM2 rompt avec les pratiques antérieures où les enseignants des divers niveaux dépouillaient et analysaient collectivement les épreuves d'évaluation.

Deux autres problèmes sont, eux aussi, plutôt indépendants du contenu des épreuves :
1°) Comment peut-on changer les programmes en milieu d'année scolaire et penser que les enseignants, dès la rentrée suivante, concevront clairement une progression pédagogique visant à en atteindre les objectifs ? Comment peut-on penser que les enseignants disposeront dès ce moment des moyens pédagogiques, c'est-à-dire des outils, des gestes professionnels correspondants ?

C'est absurde de penser cela, c'est même offensant pour le métier parce que c'est penser qu'il suffirait de claquer des doigts pour que des pratiques professionnelles pertinentes en regard d'objectifs déterminés, surgissent comme par miracle, sans formation et sans réflexion collective.
Mais même si c'était le cas, une deuxième question se poserait :

2°) Comment peut-on changer les programmes en milieu d'année scolaire et penser que les enseignants pourront évaluer leurs élèves sur ces programmes dès l'année suivante alors qu'ils les auront utilisés, au mieux, une année scolaire en fin de CE1 et un trimestre au mois de janvier du CM2 ? Même si les pratiques pédagogiques correspondantes étaient déjà codifiées quelque part, elles se fonderaient sur une progression où l'ordre dans lequel les notions sont abordées est planifié de manière pluriannuelle.
Vouloir atteindre les mêmes objectifs en un trimestre risque de conduire aux pires dérives.

Disons quand même quelques mots sur le contenu de l'épreuve de mathématiques.

Elle comporte peu d'items portant spécifiquement sur les programmes 2008. Cependant, il est raisonnable de penser que pas un seul enseignant n'aurait programmé son enseignement de la même manière s'il avait

nous évaluons, vous évaluez, ils elles ...

(Suite de la page 2)
connu le contenu de cette évaluation. Par exemple : pour que les élèves réussissent ces épreuves, les nombres décimaux doivent être abordés plus précocement au CM1 qu'ils ne le sont généralement, afin d'être sûr que les élèves aient suffisamment fréquenté ces nombres à ce niveau de la scolarité. Ils doivent également être revus dès le début de l'année en CM2.

La plupart des chercheurs s'accordent pour penser que seules les progressions où les décimaux apparaissent comme des fractions particulières permettent aux élèves une compréhension approfondie de ces nombres. Avec ces nouvelles contraintes, il sera plus difficile aux maîtres de CM2 d'aborder d'abord les fractions décimales (en utilisant la barre de fraction) avant d'expliciter la notation avec une virgule. Par peur de manquer de temps, de nombreux maîtres risquent d'abandonner ce type de progressions.

C'est d'autant plus grave que l'épreuve d'évaluation ne comporte aucun item permettant d'apprécier une compréhension approfondie des décimaux. Une interrogation classique ayant cet objectif consiste par exemple à demander aux élèves de comparer des nombres tels que 23,18 et 23,7. En effet, les élèves qui conçoivent de manière erronée chacune de ces écritures comme la juxtaposition de deux entiers, font l'erreur de considérer que 23,18 > 23,7 parce que 18 > 7. Dans le cadre d'une politique éducative responsable, il n'est pas acceptable d'inciter les enseignants à abandonner des progressions sans se donner les moyens d'apprécier si cet abandon est préjudiciable à la compréhension des élèves.

De plus, et de toute évidence, la priorité des concepteurs de l'épreuve n'a pas été d'évaluer la compréhension des opérations arithmétiques. En effet, il n'y a pratiquement pas de résolution de problèmes arithmétiques alors que c'est évidemment un moyen privilégié d'apprécier cette compréhension. On dispose même aujourd'hui de moyens sophistiqués pour distinguer dans la résolution d'un problème, ce qui relève des compétences calculatoires d'une part et de la compréhension de l'opération de l'autre. Ainsi, les problèmes (i) et (ii) suivants sont très bien réussis :
(i) Avec 150 objets on fait des paquets de 50 objets. Combien de paquets peut-on faire ?
(ii) On partage 150 objets en 3 parts égales. Combien y aura-t-il d'objets dans une part ?
En revanche, le problème (iii) est lui beaucoup plus souvent échoué :
(iii) Avec 150 objets on fait des paquets de 3 objets. Combien de paquets peut-on faire ?

Si un élève échoue au problème (iii) alors qu'il réussit les problèmes (i) et (ii), ce n'est pas parce qu'il n'en comprend pas l'énoncé : il réussit le problème (i) qui a le même énoncé ! Ce n'est pas non plus parce qu'il ne sait pas faire la division par 3 : il réussit le problème (ii) qui lui aussi se résout par cette division. En fait, si un tel élève échoue le problème (iii), c'est parce qu'il ne comprend pas la division : il ne sait pas qu'un problème de quotition (en 150, combien de fois 3 ?) peut se résoudre en effectuant une partition (150 partagés en 3 parts égales).

Confidentialité ?

Le ministère réfléchit à « la possibilité d'offrir aux directeurs la capacité de consulter les résultats des autres écoles ».
De plus, « cinq indicateurs de réussite seront calculés localement » pour être « remontés » par le directeur d'école aux échelons supérieurs via le site internet académique (et non le site intranet) : la part d'élèves « en difficulté » (moins de 33% des items réussis !), la part d'élèves « nécessitant une attention particulière » (de 33 à 50% !), etc. Il y aura alors « les retombées » : les résultats de chaque école pour ces cinq indicateurs seront « communiqués à l'extérieur »
Pourtant, dans un diaporama récent, le ministère s'était voulu rassurant : « Les résultats individuels des élèves ne seront connus que de leurs parents, de leur maître et du directeur de l'école. Les résultats individuels des écoles ne seront pas publics ; ils resteront internes à l'Éducation nationale. »
À quel moment le ministère dit-il vrai, quand il affirme que « les résultats des écoles resteront internes », ou quand il glisse que ce sera « un outil de localisation géographique » ? Localisation de quoi ? Il est évident qu'il ne s'agit pas des écoles mais de leurs résultats, et que « l'outil » permettra de localiser les « bonnes » écoles et les « mauvaises ».
À quel moment le ministère dit-il vrai, quand il dit que « les résultats des écoles ne seront pas mis en ligne », ou quand il annonce que les « retombées », avec les 5 indicateurs de réussite, « seront communiquées à l'extérieur » ?

Prime ?

400 € brut. Soit 336 € en salaire net. Imposable. Non comptabilisée pour la retraite.
Pas plus d'informations pour l'instant…, si ce n'est que l'objectif premier est bien sûr de diviser la profession.

Pressions ?

Le ministère met tout en œuvre : surveillance des protocoles, surveillance de la surveillance -contrôle serré des IEN par les inspecteurs généraux- , dispositif informatique très décentralisé, prise de risques techniques excluant les grains de sable,…
Bref, volonté de reprendre le contrôle de l'appareil Éducation Nationale, inspection, conseillers pédagogiques, dont la « docilité » n'est plus garantie du tout...

je résiste, tu résistes, nous résistons ...

Boycott des évaluations !

- **Parce qu'il ne serait pas responsable, pédagogiquement parlant, des faire passer des « épreuves » à nos élèves avant même, dans certains cas, avoir abordé les notions en classe…**
- **Parce que le codage des corrections ne laisse aucun droit à l'erreur…**
- **Parce que l'objectif principal de ces évaluations n'est pas de permettre à nos élèves de faire des progrès, mais simplement de transformer l'acte éducatif en marchandise soumise à la loi du marché…**

Suite aux réunions d'information syndicale :

Sur plusieurs secteurs du département, de nombreux collègues ont confirmé leur volonté de ne pas faire passer du tout les évaluations.
Ailleurs, le boycott partiel (ne faire passer que les « épreuves » déjà étudiées en classe) est aussi une solution qui sera adoptée.

A l'heure où nous imprimons ce bulletin, nous savons que les syndicats se sont rencontrés à Paris pour définir une position commune qui ira sans doute dans le sens du boycott partiel.
Le boycott peut se décliner sans problème selon des modes différents. L'objectif est d'empêcher que l'on nous impose de faire n'importe quoi en classe ! D'empêcher aussi toute saisie informatique des « résultats » !

Quelle que soit la solution adoptée, prévenez nous… Cela permettra de faire un point départemental.

Après les évaluations CE1-CM2, il faudra évaluer les maîtres...

Les évaluations CE1-CM2 ne sont pas tout à fait le dernier acte des contre-réformes du gouvernement à l'encontre de l'école.
La diapositive reproduite ici est extraite d'un rapport publié sur le site « La Formation des Cadres de l'éducation nationale » : http://www.esen.education.fr/fr/.

Ce rapport, rédigé par un Inspecteur Général, traite de l'Évaluation des personnels enseignants.

Cette diapositive est très claire, elle confirme que les évaluations CE1-CM2 ne sont pas un élément isolé mais qu'elles s'intègrent bien dans le plan du gouvernement mis en route depuis de longs mois : nouveaux programmes, nouvelle semaine scolaire, nouvelles évaluations des élèves…

L'étape ultime de ce plan sera la refonte de l'évaluation des personnels.

Résistons, tant que nous le pouvons encore ...